

## TRAVAUX POUR LES AMÉNAGEMENTS DE VILLAGES

### SUBVENTIONS PRESENTES DANS UN CADRE CONTRACTUEL

COMMUNE OPÉRATION CADRE CONTRACTUEL	COÛT HT	DÉPENSE SUBVENTIONNABLE	TAUX DE SUBVENTION	SUBVENTION DÉPARTEMENTALE
<b>FENEYROLS</b> Aménagement de la place autour de la halle. VIAM/00003274	188 870 €	50 616 € *	54 %	<b><u>27 332 €</u></b>

Observation : \*La dépense subventionnable est ramenée à 50 616 € au lieu de 128 000 € pour respecter le taux de financement public plafond de 80% fixé par la loi NOTRe (07/08/15) et la loi MAPTAM (27/01/14).

**TOTAL : 27 332 €**

Le Président,

Michel WEILL